

## Le sport et ses valeurs

On peut dire de même de l'éthique léguée par les textes qui justifient cette manière de jouer. Grâce aux valeurs auxquelles tout joueur doit se plier, au risque d'être exclu du jeu, le sport possède la vertu de perpétuer un ordre social inégalitaire et hiérarchisé et de le rendre désirable. Toute la force du sport réside dans cette capacité.

## Chapitre 4

### L'éducation par le sport : entre utopie et réalité

« Convaincue que la préservation et le développement des possibilités physiques, intellectuelles et morales de l'être humain améliorent la qualité de la vie sur le plan national et international,

Affirmant que l'éducation physique et le sport doivent renforcer leur action formatrice et favoriser les valeurs humaines fondamentales qui servent de base au plein développement des peuples,

[Souligne] en conséquence que l'éducation physique et le sport doivent tendre à promouvoir les rapprochements entre les peuples comme entre les individus ainsi que l'émulation désintéressée, la solidarité et la fraternité, le respect et la compréhension mutuels, la reconnaissance de l'intégrité et la dignité des êtres humains. »

UNESCO, *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, 21 novembre 1978.

Considérant que tout individu est toujours le produit d'une éducation, celle-ci s'avère décisive, continue tout au long de la vie et s'appuie sur une pluralité d'activités. Si toute expérience peut être éducative, certaines sont organisées par les institutions (école, associations, etc.) alors que d'autres

rencontrent une adhésion populaire qui en font un puissant vecteur éducatif. Rarement une activité sociale permet le rapprochement de ces deux attitudes. Le sport en est l'un des exemples les plus significatifs en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle et intègre la plupart des postures éducatives.<sup>1</sup> L'ensemble de ses promoteurs a longuement insisté sur la relation qu'il convient absolument d'établir entre le sport et l'éducation<sup>2</sup>, et aujourd'hui il n'est pas de discours sur le sport sans référence à ses aspects éducatifs vérifiés ou supposés, au point que le sport et l'éducation forment un couple d'une banalité confondante dont personne n'ose discuter la pertinence.

Véritable morale en action pour beaucoup, le sport a été paré de nombreuses vertus éducatives, sans cesse réactivées tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, afin de soutenir son développement et concerner peu à peu toutes les catégories de la population. Chaque manifestation sportive, de l'échelon local au niveau international, se justifie le plus souvent par sa portée éducative tout particulièrement à destination de la

1. Un récent colloque organisé par la Société internationale d'histoire du sport et de l'éducation physique (ISHPES) sur les rapports entre le sport et l'éducation a montré le lien historique entre ces deux objets. Les actes seront publiés en 2004 aux éditions Akademia Verlag (Sankt Augustin, Allemagne).

2. Parmi les plus illustres d'entre eux, Pierre de Coubertin (voir la contribution de Jean Saint-Martin *supra* dans cet ouvrage) conçoit le sport comme un vecteur éducatif. Maurice Baquet (*Éducation sportive. Initiation et entraînement*, Godin, 1942, réédition : L'Harmattan, 1998, Paris) a lui aussi participé intensément à fonder une véritable éducation par le sport. Plus près de nous et dans un autre registre, Jacques Goddet, fondateur de *L'Équipe*, retraçant sa carrière de journaliste sportif de plus d'un demi-siècle, déclare : « [C'est en Angleterre] que j'ai la très forte révélation du sport tel qu'il va compter dans la vie de la société et dans la mienne. Le sport intégré dans la vie de l'individu, base de l'éducation. » Jacques Goddet, « Il faut créer l'ONU du sport », *L'Équipe*, 27 décembre 1999, p. 7.

jeunesse.<sup>3</sup> La nation en fait même l'une des priorités par l'intermédiaire d'une série de textes officiels qui soulignent la mission de formation des fédérations sportives.<sup>4</sup> L'implication de l'Union européenne par l'intermédiaire de l'organisation d'une année européenne d'éducation par le sport en 2004 vise à donner un cadre officiel pour généraliser les liens établis. Si depuis plus d'un siècle le sport a changé (manière de pratiquer, de le montrer, etc.), il reste cependant nettement attaché à des valeurs d'une étonnante constance.

Tout autant que la recherche de performances, l'éducation par le sport constitue un axe privilégié de l'ensemble des discours de justification. L'attrait que le sport exerce sur les jeunes et la passion populaire dont il est l'objet font que son importance excède largement sa dimension motrice. Faire du sport, ce n'est pas seulement courir vite, lancer loin, sauter haut ou marquer des buts, c'est aussi et surtout avoir un comportement irréprochable, respecter un cadre réglementaire et symbolique (voir *supra*) ou se déclarer désintéressé(e). Cette perspective est régulièrement soutenue par les défenseurs d'un ordre sportif qui a beaucoup à voir avec l'ordre moral : « [...] le sport n'est pas qu'activité physique, confrontation des énergies et des talents. Il est aussi maîtrise de soi, reconnaissance de l'autre et respect des règles de jeu. En un mot, le sport n'est pas seulement une

3. Cette prédilection combine des enjeux sociaux et le fort attrait du sport pour les 15-24 ans, puisque près de neuf garçons sur dix et huit filles sur dix déclarent pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives. Cf. *Les Pratiques sportives en France...*, *op. cit.*

4. L'ensemble des lois sur le sport publiées ces trente dernières années, sans exception, précisent les responsabilités et les rôles de l'ensemble des partenaires dans le domaine éducatif.

pratique, il est aussi une éthique»<sup>5</sup>. C'est ainsi que les États généraux du sport, organisés au second semestre 2002, ont dégagé un large consensus autour des principes et des valeurs du mode d'organisation du sport en France en soulignant «la valorisation de la fonction éducative et sociale du sport» promue au rang de priorité par le ministère des Sports imité par celui de la l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'éducation constitue donc l'élément de base du développement du sport et de la transformation de la jeunesse.

Tout à la fois considéré comme une pratique bénéfique, un facteur identitaire au travers de ses grandes manifestations internationales, et symbole tout autant que vecteur puissant de mondialisation<sup>6</sup>, le sport est saisi au travers des valeurs qui lui sont attribuées, souvent maladroitement.

Le sport est ainsi considéré comme un élément d'enrichissement personnel et collectif; parce qu'appréhendé comme bénéfique, il peut s'appliquer à un être humain perfectible et *modélé* par l'intermédiaire de cette pratique sociale. Par conséquent, le succès

5. Robert Badinter (ancien ministre de la Justice), «Vive le sport», *L'Équipe Magazine*, n° 922, 1<sup>er</sup> janvier 2000, p. 98.

6. Le rapport final du projet européen *Sport, écoles et valeurs olympiques en Europe*, est très clair ce sujet: «L'éducation olympique renforce l'identité culturelle des individus dans un monde globalisé, et promeut le bien-être de chacun. Elle fournit aux écoliers une expérience qui leur permet de vivre l'esprit olympique où qu'ils vivent, et réaffirme leurs propres traditions sportives. La mystique qui entoure les Jeux olympiques enthousiasme les jeunes, motive les enseignants et stimule leur imagination.» *Sport, écoles et valeurs olympiques en Europe*, Bruxelles, décembre 2002, p. 2. La publication d'un fascicule à destination des enseignants est tout aussi explicite sur la nécessité de souligner les valeurs de l'olympisme: *École, sport et olympisme en Europe. Documentation à l'attention des enseignants. 2001-2002*, coédition CNOSF-revue EPS, Paris, 2001.

extraordinaire du sport repose en partie sur les représentations dont il est l'objet, dépassant les analyses les plus convenues<sup>7</sup>. Si le record est le révélateur de toute manifestation sportive de valeur, les atouts du sport ne se limitent pas au seul domaine moteur. Parce qu'il condense en son sein une pluralité de facteurs qui participent à façonner des êtres d'exception, et parce qu'en même temps la très grande majorité des individus peut accéder à sa pratique, le sport favorise une large adhésion à ses valeurs associées. Ses expressions motrices ne sont finalement que l'aspect émergé d'une pratique bien plus complexe qu'il n'y paraît et surtout porteuse d'enjeux sociaux. Les comportements auxquels le sport fait appel traduisent en définitive les valeurs de la société dans laquelle il s'inscrit et dont les errements ne peuvent être exclus. Les valeurs mises en avant paraissent ainsi en décalage avec celles mises en œuvre et traduisent toute l'ambivalence de la posture éducative à l'égard du sport.

## I. L'unanimité autour du sport

### 1. Tous pour le sport

Le sport constitue un moyen massif de diffusion de vertus reconnues qui à leur tour permettent de promouvoir sa pratique. Il est, la plupart du temps, associé à des valeurs perçues unanimement comme positives: fair-play, santé, respect de l'autre, de l'intégrité physique, etc. Les responsables de tous niveaux l'y rapportent sans cesse, tout autant pour mettre en avant l'idéal sportif que pour défendre la légitimité de cette pratique. Les valeurs sont ainsi à

7. Celles qui en restent par exemple aux résultats ou à la narration des grands exploits sportifs.

la fois une vitrine du sport et un moyen de sa propagande. Détaché de toute réflexion approfondie, le sport est le vecteur naturel de qualités reconnues et dans le même temps un pourvoyeur de valeurs qui lui sont propres : « [...] le sport à l'école est un élément d'éducation inestimable car il réduit le potentiel d'agressivité et renforce l'efficacité et la capacité à se concentrer. Le sport à l'école constitue dans son essence une plate-forme idéale pour l'apprentissage social et l'éducation sanitaire. Les professeurs de sport ont la possibilité d'encourager leurs élèves à poursuivre des activités physiques extrascolaires à long terme en leur proposant un programme de sport attrayant. Un exemple d'enseignement adéquat du sport est un enseignement qui réduit l'importance accordée au fait de perdre ou de gagner et qui met en avant la participation de tous les élèves à de nombreux sports adaptés à leur développement social et personnel, qui leur procurent joie et succès et qui leur permettent d'acquérir des valeurs sportives telles que la discipline, la coopération, la tolérance, le contrôle de soi et le respect d'autrui. »<sup>8</sup>

Ce constat accompagne le sens commun pour qui le sport est investi de valeurs positives qu'il faut transmettre. À certains égards, le sport reste un îlot protégé des perversions de toute nature<sup>9</sup> et représente l'une des dernières utopies modernes, véritable quintessence de valeurs humanistes promues au rang de référence. Dans ce cas, le sport se retire au profit

8. Communauté européenne, *À propos de l'éducation par le sport*, document d'étude pour l'année européenne sur le sport 2004.

9. Nous verrons que, lorsque certaines semblent trop évidentes, elles sont le plus souvent attribuées à des éléments extérieurs à la sphère sportive. C'est comme si le sport produisait des valeurs positives mais n'était en rien responsable des dérives liées à sa pratique.

des valeurs qui lui sont associées. Explicitement affirmées, elles vont jusqu'à faire oublier les principes fondamentaux de sa pratique (recherche de performance, compétition, etc.) au point que du sport ne demeure qu'un support relativement neutre.

Pour les pratiquants, il se présente comme une source de bénéfices individuels et collectifs. Ainsi lors d'une enquête d'opinion réalisée auprès des jeunes de 14 et 15 ans, à la question concernant les apports de la pratique d'un sport, les sondés répondent par ordre d'importance : l'esprit d'équipe, la confiance en soi, le goût de l'effort, l'esprit de compétition, le respect des autres, la débrouillardise, le courage, l'indépendance et la discipline.<sup>10</sup> L'observateur pourrait s'étonner de l'absence de réponses concernant le développement physique ou directement en rapport avec la performance, et de la présence d'items exclusivement centrés sur des idéaux proches de valeurs reconnues. Chez les jeunes, catégorie d'âge dans laquelle la pratique est la plus répandue, il est incontestable que les valeurs sportives sont un des motifs d'investissement essentiels et structurent en partie leur goût pour les activités sportives. Force est de constater que cette jeunesse, que certains estiment chancelante<sup>11</sup>, exprime un fort attachement à des notions qui passent pour désuètes et qui sont pourtant essentielles. En outre, il faut d'ores et déjà constater que certaines valeurs attachées au sport ne s'accordent pas forcément. La compatibilité de l'esprit d'équipe avec l'indépen-

10. Sondage IFOP réalisé les 23 et 24 juin 1999 et publié dans *L'Équipe Magazine* du 4 septembre 1999.

11. Cette analyse est présente dans les plus hautes sphères de l'État. L'ouvrage du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Luc Ferry, *Lettre à tous ceux qui aiment l'école* (Odile Jacob-Scérén, Paris, 2003) en est un bon exemple.

dance ou celle de la confiance en soi avec l'esprit de compétition demanderaient à être évaluées. Néanmoins, on peut douter à plus d'un titre de leur adéquation. Et ce constat ne fait que souligner la relativité de toute valeur. Une relativité qui vient avant tout de la diversité des valeurs recoupant souvent des réalités multiples et surtout des attentes variées pour ceux qui pratiquent le sport. S'engager sur ce que vaut le sport, c'est aussi faire des choix, notamment en fonction du sens que l'on donne à sa pratique. Nous percevons ici que, moins qu'une obligation, la pratique sportive renvoie à des motivations individuelles et/ou collectives qu'il convient de préciser. L'enquête nationale de l'INSEP et du ministère des Sports effectuée en 2000 sur les pratiques sportives en France montre que le sens de l'engagement dans les pratiques est dominé par le bien-être individuel, la détente, la santé, l'engagement physique ou moral, la compagnie des proches et la rencontre avec les autres, et le contact avec la nature ; la recherche de sensations, l'amélioration des performances, l'esprit de « gagne » ou de compétition ou la prise de risque passent au second plan pour la masse des pratiquants. Il faut signaler combien le sport est pourvoyeur de représentations prégnantes se caractérisant par des investissements pluriels pour lesquels les valeurs sont omniprésentes. À la lecture des motifs précités, il semble que ces valeurs soient perçues comme naturellement attachées au sport. Il s'agirait en quelque sorte de rechercher, dans la pratique, des valeurs dont on présume qu'elles sont incluses dans l'activité choisie.

Pour les champions eux-mêmes, l'enjeu *extra-sportif* de leur pratique ne fait aucun doute et ils le saisissent, eux aussi, sous l'angle positif, malgré les critiques qu'ils peuvent émettre : « J'ai aujourd'hui

l'intime conviction que le sport est une formidable source d'épanouissement. Pas seulement pour les sportifs de haut niveau mais pour l'ensemble de la société. Le sport à visage humain est tout simplement structurant. »<sup>12</sup> La défense d'un sport purifié est une constante, comme si celui-ci pouvait être un *no man's land* idéologique.

Enfin, au-delà des clivages politiques habituels, les responsables s'accordent à reconnaître au sport de nombreuses vertus là encore inscrites dans des perspectives éducatives. C'est ainsi que le Premier ministre Raffarin rappelle celles qui lui paraissent essentielles : « [Concernant un sport citoyen], il est le révélateur de l'état de santé d'une société, car dans un monde où les repères sont difficiles à trouver, le sport est une ouverture. Un moyen également de réaffirmer des valeurs, de fédérer des énergies, de faire bouger la société à l'occasion de l'organisation de grands événements sportifs. »<sup>13</sup> La sphère sportive comporte alors des dimensions qui dépassent de beaucoup le simple investissement corporel. La célébration des plus grands champions du xx<sup>e</sup> siècle est l'occasion d'en préciser la portée. On peut contempler tout autant des *performers* que des êtres d'exception : « Les "champions du siècle" ont le cou chargé d'or, mais leur principal mérite est peut-être d'élever toujours plus haut leur condition d'exception, de faire valoir leur originalité et leur imagination, et, pourquoi pas, d'offrir à ceux qui les admirent un surplus d'espoir [...]. On rencontre en ces parages des sportifs mi-athlètes, mi-prophètes, fiers de faire avancer leur sport, mais aussi capables d'offrir à

12. Stéphane Caristan (avec Nicolas Bouiges), *L'Athlétisme français. Secrets de famille*, Plon, Paris, 2001, p. 78.

13. Interview de Jean-Pierre Raffarin (Premier ministre), *L'Équipe*, 29 novembre 2003, p. 13.

la société entière des leçons inestimables. »<sup>14</sup> L'éloquence et l'emphase du discours sont probantes, faisant passer le sport dans une nouvelle dimension. Au-delà des soupçons qui pèsent sur les comportements de certains et de pratiques en décalage avec l'idée de la morale avancée par ses plus fidèles défenseurs, l'idéalisation du sport et du sportif subsiste.<sup>15</sup>

Un champion admiré ou adulé ne l'est jamais uniquement en raison de ses seules performances sportives. S'il paraît en effet difficile de s'identifier à une excellence sportive de moins en moins accessible à la masse des pratiquants, il est aisé de se jauger à l'aune de la morale irréprochable qu'ils sont censés incarner. La proximité devient alors perceptible et accroît l'intérêt du plus grand nombre. L'amnésie à l'égard de certains comportements douteux permet d'expurger les dernières incertitudes sur l'intérêt du sport. Si la perfection physique attire autant les foules, l'excellence morale est tout aussi importante dans l'identification à des champions de plus en plus distants tout en restant toujours proches pour le commun des admirateurs. Incarnant des valeurs que l'on souhaite voir mises en évidence, le champion se fait le pourvoyeur et le symbole d'une image profitant d'une adhésion quasi générale.

Le terrain de sport représenterait donc avant tout un lieu d'enrichissement moral et intellectuel. À ce niveau, la difficulté d'appréhender cette question

14. Benoît Heimermann et Pascal Lampierre, « Champions du siècle. La preuve par cent », *L'Équipe Magazine*, n° 920, 11 décembre 1999, p. 38.

15. C'est ainsi, par exemple, que la position de Carl Lewis, troisième dans le classement prestigieux des « Champions du siècle » de *L'Équipe Magazine*, aujourd'hui suspecté de dopage, et celle d'Eddy Merckx, l'un des « prophètes » du sport mondial ayant fait entre autres l'objet d'un contrôle positif en 1977, ne sont nullement remises en cause.

dans une perspective critique est évidente, et nul ne peut penser que le sport serait synonyme de risques pour l'intégrité morale des pratiquants de tout âge. Dans l'imaginaire collectif, cette activité reste liée avant tout à de nombreux bénéfices et s'inscrit dans une démarche de *positivité*. Investie de missions qui la dépassent, elle prend une part importante à la construction d'une société équilibrée<sup>16</sup> : « La pratique sportive peut contribuer au développement général, procurer des compétences sociales et enseigner un esprit de fair-play tout en développant la conscience de soi et l'esprit de compétitivité. L'effet positif global du sport sur le bien-être est encore sous-estimé : outre l'augmentation de la force, de la condition physique et des capacités cognitives, il améliore directement notre vie psychosociale. En effet, il promeut les comportements sociaux positifs tels que le travail en équipe, le respect et la responsabilité. »<sup>17</sup>

## 2. Une pratique à double face

Alors que le sport est une activité de confrontation qui pousse l'homme à se dépasser voire à franchir les limites de la raison et que la pratique du sport de haut niveau comme du sport amateur donne lieu à certaines pratiques invraisemblables<sup>18</sup>,

16. Nous ne discuterons pas ici la nature de cette société. Ce qui nous paraît important de souligner c'est que le sport participe à ce mythe.

17. Communauté européenne, *À propos de l'éducation par le sport*, op. cit.

18. Des sportifs paraplégiques de haut niveau qui, pour optimiser leurs performances, se font amputer pour changer de catégorie (nous nous appuyons sur des entretiens avec des médecins intervenant dans le milieu handisport), à l'ingestion de produits destinés à des maladies graves (tel l'EPO pour les insuffisances rénales), en passant par les « espoirs » récemment investis dans les manipulations génétiques.

non seulement en raison de la logique sportive, mais aussi pour servir des intérêts personnels, rien n'y fait, le sport reste pour le plus grand nombre chargé de vertus et associé à des idéaux positifs. Si tout semble montrer qu'il s'agit d'un leurre, la prétendue éthique du sport reste tenace dans l'esprit du public. Véritable mythe des temps modernes, on ne désacralise pas aussi facilement une activité et des héros portés au firmament de la gloire. Champion d'exception tout autant que modèle social dans une société en manque de repères, le sportif reste un être à part auquel tout un chacun n'a aucun mal à s'identifier en raison de sa proximité.<sup>19</sup>

En se chargeant de valeurs, le sport devient un véritable symbole permettant de véhiculer, derrière les manifestations visibles, des codes invisibles<sup>20</sup>, autrement plus importants et déterminants dans une perspective éducative. Le symbole traduit l'attachement affectif à un objet ou une pratique qui détermine l'intérêt et l'investissement. Les manifestations de répulsion ou d'admiration, de rejet ou de soutien à l'égard du sport et de ses acteurs traduisent parfaitement sa part symbolique confirmant, s'il en était besoin, la part d'irrationnel dans l'intérêt sportif

19. Nous avons pu voir que le sport connaît un taux de pratique très important facilitant l'identification au haut niveau en raison de la similitude des activités et surtout de la possibilité de comparaison objective (performance, etc.). L'identification paraît effectivement plus intense que dans d'autres domaines, comme la chanson ou le cinéma, en raison de la fréquence incomparablement plus grande de la pratique amateur, d'une part, et de la possibilité de se référer à une échelle objective de comparaison, d'autre part. Les efforts de certaines émissions de télévision comme *Star Academy* et autres *Pop Stars* pour « démocratiser » le succès artistique ne semble pas suffire à annuler cette différence entre les deux domaines.

20. Paul Ricœur, *Le Conflit des interprétations*, Le Seuil, Paris, 1969.

populaire. En adulant les sportifs, les spectateurs et téléspectateurs adhèrent à la symbolique de l'objet tant aimé et aux représentations qu'ils se font de ses vertus. Ainsi, les manifestations sportives sont de véritables terrains d'expression des valeurs annoncées et proclamées, mais aussi et surtout implicites. En valorisant certains comportements, en mettant en exergue certaines attitudes et en défendant des principes posés comme immuables, le sport se comporte comme le vecteur de toute une philosophie sociale, de codes normatifs que les institutions qui l'organisent s'emploient activement à transmettre. Son intérêt est d'autant plus évident qu'il limite les risques de l'incertitude.<sup>21</sup> La difficulté liée à tout fait symbolique est que sa compréhension par ceux à qui il est destiné est plurielle. Or le sport fait l'unanimité autour de ses valeurs dominantes sans cesse rappelées au grand public à l'occasion de toutes les mises en scènes sportives<sup>22</sup>, la clarté de ses attachements renforçant les certitudes sur son rôle irremplaçable. En effet, il ne fait aucun doute *apparent* que le sport fait prévaloir le courage sur la lâcheté, le progrès sur la régression ou le respect de la règle sur la tricherie. « Apparent », car toute une symbolique s'est construite autour de l'activité sportive qui a permis de faire émerger un socle de vertus que rien ne semble pouvoir faire vaciller. Les contre-exemples de plus en plus fréquents ne mettent pas en péril cette croyance. Le sport sublime finalement les valeurs reconnues et devient un véritable encodage social destiné à transformer les comportements. En cela, il est éducatif, car il transforme les individus dans un cadre défini. Néanmoins, plutôt que de condamner

21. Nous renvoyons à la contribution de Tony Chapron dans cet ouvrage.

22. Tous les débats sur le sport y font référence.

cette dimension symbolique, il faut tenter de la comprendre dans la mesure où le symbole est un facteur d'union. Il fournit des repères sociaux qui rendent la communication possible entre individus qui pourraient s'ignorer. Le symbole joue ainsi un rôle d'intégration décisif dans un cadre éducatif. Parce que le sport est un objet concret qui repose sur des signes abstraits, il démultiplie les messages transmis.

Mettre à la portée de tous une pratique par nature inégalitaire et en faire la promotion sur des bases positives semble relever d'une volonté de renforcer un modèle social et participe à l'entretien du mythe de la possibilité de réussite pour tous. En effet, le sport produit le sentiment que rien ne peut limiter la perpétuelle amélioration des performances alors que tout laisse à penser que l'homme lui-même est un frein à ce progrès d'apparence sans fin. L'entretien de cette croyance ne participe-t-il pas à la fascination qu'exerce le sport et à son attrait auprès du plus grand nombre? La mise en valeur du sportif s'avère alors représentative de celle d'un modèle de société qui utilise le sport pour en assurer les fondements. Porteur de messages implicites et explicites, le sport constitue un support en vue de former les jeunes et les moins jeunes. Par son accessibilité, la communauté d'intérêt de l'ensemble des pratiquants et son apparente neutralité, il rassemble en même temps qu'il est le support d'idéaux dont il se fait le vecteur sans que ses promoteurs n'en assument toujours les conséquences.

Il paraît alors nécessaire d'envisager les deux faces de la réalité sportive pour mesurer la nature d'une éducation par le sport. Si le sport diffuse l'image du sportif en bonne santé, dynamique et respectueux des différences, ne transmet-il pas aussi celle d'un

individu flirtant avec les limites de toutes sortes et prêt à se saisir de tous les moyens à sa disposition (licites et illicites) pour réussir? Miroir à double face, le sport permet tout à la fois de promouvoir de grands principes et de privilégier certains comportements rarement assumés. La violence effective ou symbolique qui transparaît sur tous les stades en est le signe le plus évident. Il n'est que d'assister à des matches de tous niveaux opposant des équipes d'enfants pour constater l'agitation – doux euphémisme! – que produit chez les parents la mise en scène de leur progéniture. À ce titre, le comportement des jeunes sportifs est lui aussi à analyser. Des relevés empiriques sur les divers terrains de pratique montrent la forte propension du sport à entraîner des comportements plus ou moins violents. Si ceux qui mettent en cause l'intégrité physique sont le plus souvent condamnés avec vigueur tout en demeurant quantitativement faibles, ceux, plus symboliques, qu'ils relèvent du geste ou de la parole, sont monnaie courante.<sup>23</sup> Le rappel obsessionnel de la nécessité de vaincre, d'exceller, ou les invectives lancées du bord du terrain laissent apparaître des ambiguïtés sur la valeur éducative d'une activité régulièrement promue au rang de modèle. S'il ne fait pas de doute qu'à sa pratique les enfants s'éduquent, une distorsion s'opère entre les valeurs mises en avant par les

23. Pascal Duret et Muriel Augustini (*Sport de rue et insertion sociale*, INSEP, Paris, 1993) montrent, à l'aide d'une analyse de contenus, sur un échantillon d'enfants de 8, 10 et 12 ans licenciés dans 46 clubs affiliés à la Fédération de volley-ball que 47 % des messages entre participants sont positifs mais que 80 % comportent des éléments négatifs (un participant peut émettre plusieurs signaux) pouvant se traduire par des insultes violentes. Allant plus loin, ils affirment qu'au fil du temps de jeu en club, on assiste à une augmentation de la tendance au dénigrement et une baisse des encouragements.

adultes (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) qui promeuvent un discours de défense de la cause sportive tout en agissant de telle sorte qu'ils inculquent des significations qui la contredisent. Alors que, pour beaucoup, les comportements supposés déviants correspondent à des dégâts collatéraux de toute activité sportive, nous avançons l'idée qu'ils s'inscrivent dans la logique de ce type de pratique.

## II. Les mises en œuvre éducatives par le sport

### 1. De grandes espérances

Naturellement, l'engagement éducatif est en filigrane de tout projet ambitieux de développement du sport. En effet, les notions de sport éducatif ou d'éducation par le sport sont régulièrement rappelées, sans que l'on sache vraiment ce qu'elles signifient ni ce qu'elles recèlent. Le sport, dans la plupart des cas, est présenté par ses promoteurs comme éducatif en lui-même. Il représenterait un outil essentiel pour assurer l'assimilation de grands principes tels que la citoyenneté, la fraternité ou le respect des autres.<sup>24</sup> À ce titre, l'institution scolaire s'est dotée d'une discipline afin d'organiser un enseignement autour du sport.<sup>25</sup> Moins que l'acquisition de savoirs propres, l'éducation physique et sportive (EPS) recherche tout particulièrement, et plus que les autres disciplines, des apprentissages transversaux qui légitiment sa place scolaire. Moins que l'efficacité sportive et l'optimisation des savoirs, l'école,

24. Ces trois principes sont constamment présents dans tous les discours depuis plusieurs années et sont d'ailleurs repris dans l'interview du Premier ministre déjà citée.

25. Cette orientation est récente. Elle s'est affirmée à partir des années 1960.

par l'intermédiaire de l'EPS, vise explicitement à transmettre des valeurs en recourant à un support qui fait aujourd'hui l'unanimité chez les élèves. Inenvisageable pour les autres disciplines<sup>26</sup>, cette situation est le produit d'une histoire qui place l'éducation physique et les savoirs qui lui sont rattachés dans une position peu reconnue. Depuis toujours considérée comme une activité vertueuse par les acteurs politiques ou économiques, le sport et son intérêt éducatif sont longtemps restés en marge de l'école. Le changement s'est opéré au cours des années soixante, où le sport est devenu une activité de masse dont le succès a été rapide et par l'intermédiaire duquel les responsables de tout niveau ont souhaité amener la masse des enfants aux valeurs des « trente glorieuses » (progrès, réussite, cohésion sociale, etc.).

Dans ce cadre, le sport est appréhendé comme un puissant moyen d'éducation bien au-delà de l'institution scolaire. Il suffit finalement de lui accoler les valeurs souhaitées pour assurer leur transmission et renforcer un ordre social établi : « Le sport constitue aussi un formidable moyen d'intégration sociale, car il réunit des gens d'âge, de sexe et de catégorie sociale différents, ainsi que des personnes appartenant à des groupes désavantagés (telles que les handicapés, les immigrants, les délinquants, etc.) et leur permet de vivre une expérience commune. Le sport est en outre un moyen d'éducation. Il favorise les comportements responsables, pacifiques et démocratiques et contribue de ce fait à un développement positif de la personnalité. Grâce au sport, les jeunes ont la possibilité d'apprendre et d'adopter nombre

26. Les disciplines plus classiques comme les mathématiques, le français ou la géographie se légitiment par l'intermédiaire d'un socle de connaissances clairement identifié que les élèves doivent acquérir.

de ces valeurs inestimables au cours de leurs années de formation. Outre le fait d'être en communauté, le sport permet de développer la confiance en soi grâce à la reconnaissance sociale au sein de la communauté sportive. L'amélioration de la performance, due à des efforts intensifs, permet à l'enfant de prendre conscience de ses qualités et de ses compétences, ce qui a un effet extrêmement positif sur l'acceptation et l'estime de soi. Le sport offre ainsi une plateforme idéale pour développer sa propre identité et sa personnalité. Le sport est le meilleur entraînement pour la vie.<sup>27</sup>

Nous ne saurions être plus explicite sur les fins éducatives du sport et nous percevons, ici, les enjeux sociaux que condense sa pratique. L'accent mis sur ses incidences communautaires traduit d'ailleurs bien les priorités d'un projet éducatif se voulant européen et intégratif. Il est ainsi considéré comme un vecteur de diffusion efficace en raison même de sa neutralité présumée et admise par le plus grand nombre. Sa place à l'école est d'ailleurs peu contestée.<sup>28</sup> Si les savoirs que les enfants peuvent acquérir par sa pratique sont peu reconnus dans le cadre du processus de validation scolaire, ce support d'enseignement est privilégié en vue de former un citoyen responsable. Ainsi, activité obligatoire à l'école<sup>29</sup> et la

27. Communauté européenne, *À propos de l'éducation par le sport*, op. cit.

28. 65 % des Français jugent que la place du sport à l'école est insuffisante. Un Français sur deux pense même que le « sport est un élément fondamental dans l'éducation des enfants au même titre que le français ou les mathématiques » (sondage BVA-*L'Équipe Magazine* réalisé les 23 et 24 juillet 1994).

29. Rappelons que chaque semaine les élèves de 6<sup>e</sup> sont tenus de pratiquer 4 heures d'EPS, ceux des classes de 5<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup> 3 heures et les lycéens 2 heures, auxquelles il faut ajouter, pour certains, des dispositifs optionnels permettant d'augmenter le temps de pratique.

plus pratiquée dans leur temps de loisirs, le sport est omniprésent dans la vie des jeunes et participe *de facto* à l'éducation du plus grand nombre.

La préparation des jeunes à une vie sportive ultérieure étant l'une des priorités affichées, elle est conçue tout particulièrement en fonction des bénéfices que peut tirer le futur adulte d'une pratique sportive bien menée. Nul besoin de s'assurer d'une pratique de bon niveau, il s'agit d'utiliser l'attrait que suscite le sport pour convaincre les enfants de la nécessité de respecter les valeurs sociales. L'analyse de la situation de l'éducation physique scolaire dégage en définitive les enjeux investis dans les activités sportives. Les enseignants d'EPS semblent davantage missionnés à former qu'à instruire voire à éduquer, ce qui en fait des professeurs de citoyenneté, de santé et/ou de fraternité. Pour provocatrice que soit cette assertion, elle correspond à une situation que le ministère de l'Éducation nationale revendique : « Discipline transversale par excellence, l'éducation physique et sportive s'articule avec les autres disciplines enseignées au collège [...]. Le sport met en scène la maîtrise de soi, la rivalité, la compétition, le jeu aux limites de la règle, voire certaines formes d'agressivité strictement encadrée : c'est l'occasion de réflexions très vivantes sur la juste manière de concilier une volonté légitime de réussir et le respect des valeurs communes. »<sup>30</sup>

L'éducation par le sport repose sur un préalable méthodologique amenant à choisir certaines valeurs positives supposées attachées au sport auxquelles tous les enfants doivent être confrontés. Ainsi l'un des objectifs essentiels du projet européen d'éduca-

30. Conseil national des programmes, ministère de l'Éducation nationale, *Qu'apprend-on au collège ?*, CNDP-XO Éditions, Paris, 2002, p. 163.

tion à des valeurs communes au sport, à l'olympisme et à l'école en précise les priorités : « [...] mettre à profit les valeurs véhiculées par le sport pour développer les connaissances et les compétences qui permettent aux jeunes de développer leurs capacités physiques et leur disposition à l'effort personnel ainsi que leurs capacités sociales, telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play dans un cadre multiculturel »<sup>31</sup>. C'est ainsi que tout un pan des valeurs sportives est réfuté en déniaient leur intrication dans ce type de pratique. Nul besoin d'être un expert pour percevoir que le sport peut correspondre à tout autre chose.

Plus que pour tout autre enseignement, les valeurs que promeut le sport constituent le pacte éducatif qui le lie à l'école et à la nation. Il est en effet la seule activité qui leur accorde une si grande importance. Apparemment limitée à des apprentissages moteurs, l'organisation éducative du sport vise avant tout à diffuser des valeurs fondant son intérêt et soulignant l'absence de toute neutralité à son égard.

Nous retrouvons la représentation positive déjà évoquée qui ne reconnaît aucun inconvénient possible à la pratique d'un sport en tant que telle. Tout aussi décisive, l'évidence de sa complémentarité avec la santé, la solidarité ou l'égalité laisse peu de doute sur sa contribution à l'éducation des masses et rattache, cette fois, le sport à des valeurs objectives en apparence incontestables.<sup>32</sup> Au-delà des faits qui

31. Commission européenne, *Année européenne de l'éducation par le sport 2004*, p. 3

32. L'affirmation reprise à l'envi : « le sport c'est la santé » en témoigne. Pourtant là encore l'on ne peut qu'être circonspect en raison de la forte médicalisation du milieu sportif. Une enquête de la Caisse nationale d'assurance maladie réalisée entre 1987 et 1994 montre par exemple que le sport représente la deuxième cause d'accidents après les risques domestiques.

amènent à penser que « le sport a perdu la boule »<sup>33</sup>, les avantages de la pratique sportive sont toujours perçus comme des caractéristiques intrinsèques. Ce principe est bien exposé par Viviane Reding : « Il serait possible de promouvoir les valeurs positives que le sport porte en lui [...]. Et je pense en particulier à sa portée éducative. »<sup>34</sup> La commissaire européenne responsable de l'éducation va même plus loin en insistant sur l'impérieuse nécessité de prendre le sport en charge pour participer à la constitution d'une âme européenne. Ces valeurs contenues dans la pratique supplantent largement les inconvénients, qui apparaissent toujours exceptionnels et contingents. Ceux-ci, finalement, ne sont que le produit d'une utilisation sportive inconsidérée peu respectueuse de ses codes moraux. Dans tous les cas, c'est l'homme qui est censé dénaturer une activité sportive par principe vertueuse et non cette activité qui est considérée comme potentiellement porteuse de maux divers. Les comportements litigieux seraient le seul fait de pratiquants mal inspirés et non de la pratique, qui pourrait créer leur condition d'expression. Si les thuriféraires de tous milieux accordent au sport le statut de pratique sociale propagandiste d'un idéal commun<sup>35</sup>, ils ne l'analysent pas toujours en référence à sa logique interne. L'étude historique nous a déjà montré que le culte de la performance attaché au sport et symbolisé par la devise olym-

33. Titre de *L'Équipe magazine* du 18 septembre 1999.

34. Viviane Reding, commissaire européen responsable de l'Éducation et de la Culture, *Année européenne de l'éducation par le sport*, Parlement européen, 19 décembre 2002.

35. Position naturelle pour les promoteurs du sport représentés par les fédérations sportives ou les sportifs eux-mêmes. Il faut noter sa présence chez les représentants politiques, chez certains intellectuels ou des responsables économiques qui font du sport un véritable eldorado idéologique.

pique : *Citius, altius, fortius* contient en soi les germes de l'excès, de la démesure, et plus généralement de tous les stigmates que l'on considère le plus souvent comme des dérives du sport.

## 2. Qu'est-ce qu'éduquer ?

Si toute éducation se légitime par la transmission de savoirs, elle se fonde sur des valeurs. Vouloir en dresser un inventaire semble difficile en raison même de leur diversité. En reprenant la classification du philosophe Olivier Rebol<sup>36</sup> trois types de valeurs émergent.

En premier, celles que l'on considère comme les buts de l'éducation, les valeurs auxquelles elle prépare et qui varient avec les sociétés et les cultures. Certaines privilégient l'intégration au milieu, d'autres l'autonomie individuelle, l'esprit critique, le jugement, le sens des responsabilités.

Les valeurs indispensables à l'organisation d'une éducation constituent la seconde catégorie. Si l'obéissance, le respect des aînés ou l'esprit de discipline ont été longtemps privilégiés, aujourd'hui l'attention porte plutôt sur l'initiative, la créativité ou la libre coopération.

D'autres valeurs, qui forment la troisième catégorie, servent à l'éducation de critère de jugement et sont, à ce titre, indispensables à sa validation. Pour certains, il faut privilégier davantage l'individu capable d'initiative, de débrouillardise ou d'esprit d'équipe alors que pour d'autres la capacité de reproduction, le respect des consignes ou l'atteinte d'un niveau de performance restent des éléments incontournables.

36. Olivier Rebol, *Les Valeurs de l'éducation*, PUF, Paris, 1992, p. 4.

Recoupant la plupart des valeurs attachées au sport lorsqu'il est organisé dans un cadre éducatif, ces catégories sont de natures diverses. Surtout, elles donnent un sens, tout en définissant les conditions d'exercice et de reconnaissance. Le fait d'éduquer n'implique pas naturellement de valoriser certaines valeurs mais relève d'un choix en fonction des missions attribuées à l'éducation sportive. Nous mesurons ainsi la fragilité sur laquelle s'édifie le principe de la transmission de valeurs par le sport.

Sa relation à des valeurs n'est donc pas intrinsèque, elle est le résultat d'une association construite afin de dispenser un enseignement correspondant à des attentes. Si le sport s'inscrit toujours dans une perspective éducative, des différences, voire de fortes divergences, peuvent caractériser les fins de la pratique sportive, en fonction des statuts des intervenants, des modes de pratique (professionnel/amateur, fédéral/« libre », etc.) ou de la représentation que l'on peut se faire du rôle futur de l'enfant. De la promotion d'un individualisme forcené à la nécessité d'une action collective coordonnée, le sport possède une grande capacité d'adaptation l'amenant parfois à faire le grand écart entre des valeurs contradictoires. Si, pour certains, cette situation fait le charme du sport, elle montre surtout la grande plasticité du sport à l'égard de ses valeurs. *L'effet caméléon* n'est ainsi jamais loin, et ne favorise pas la clarté. Toutes les tendances peuvent se retrouver autour du terrain de sport sans que pour autant on y partage les mêmes valeurs. Pratique à bien des égards, cette caractéristique permet également de maintenir la légitimité sportive. Si, pour les dirigeants politiques, les valeurs du sport sont immanentes à sa pratique<sup>37</sup>

37. L'intervention de Bertrand Delanoë, maire de Paris, le 21 mai 2003, lors de l'annonce de la candidature de la ville de

## Le sport et ses valeurs

et constituent à elles seules le bien-fondé de cette activité, pour les entraîneurs ou les enseignants la capacité éducative du sport repose sur une élaboration préalable de ce que l'on peut espérer d'une pratique sportive. Plutôt qu'un sport éducatif, il existe une pluralité d'éducatifs par le sport qui sont à l'origine d'une difficulté pour cerner ce que peut véritablement être l'apport du sport à l'éducation de tous, même s'il faut noter l'accord autour d'un socle de valeurs partagées.

Il est devenu évident à beaucoup que le sport est un instrument de paix, qu'il favorise le lien social, la démocratie, l'apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté, la compréhension entre les peuples, la lutte contre le racisme et la xénophobie. Par conséquent, le sport est considéré comme une véritable école des valeurs en couvrant l'ensemble de l'éventail des possibles concernant la volonté, le courage, le cran, la persévérance, il donne aussi l'esprit de lutte, le goût de la compétition. Il initie à la vie en groupe et favorise l'abnégation au profit de l'équipe. Il invite au respect de l'autre et de la hiérarchie, fait prendre conscience des règles tout en donnant un sens à l'effort et au travail. Bien que ces valeurs soient largement mises en avant dans les milieux éducatifs, il semble pourtant que le sport puisse porter et/ou sécréter des valeurs contraires. L'esprit sportif ne peut-il en effet tout autant être associé à la violence, au dopage, au chauvinisme, à l'individualisme exacerbé, à la vanité ou à l'orgueil, à la tricherie, à la

(Suite de la note 37 de la page précédente) Paris à l'organisation des jeux olympiques de 2012, est significative. Il affirme son attachement aux valeurs du sport et souhaite que la candidature de la capitale soit guidée par ces valeurs, parfaitement comparables à celles de la cité qu'il dirige.

## L'éducation par le sport : entre utopie et réalité

tromperie<sup>38</sup>, au mercantilisme, au racisme<sup>39</sup>, à la xénophobie, au sexisme ou à l'homophobie? Les pratiquants tout autant que les spectateurs se livrent régulièrement à la démonstration douloureuse qu'il peut en être ainsi.

En raison de l'attrait qu'il exerce sur les foules en général et la jeunesse en particulier, le stade se conçoit pourtant comme un lieu de formation morale et civique. Derrière le courage, l'abnégation, le respect de soi ou des autres, le fair-play, le sens de l'effort bien accompli, le sport doit surtout participer à la socialisation des individus. Ces valeurs concrètes, comprises par tous et largement promues, donnent au sport une visibilité sociale importante et un fort potentiel vertueux : « Le sport fait toujours croire en quelque monde idéal, impartial et contrôlé [...]. Le stade demeure l'un des derniers bastions de perfection "promise" dans un monde désenchanté. Il fait adhérer à une excellence comme à un univers ordonné. »<sup>40</sup>

À la base de l'association du sport et de certaines vertus se situe l'idéologie qu'il véhicule sur les

38. Les simulations de certains joueurs de football, dignes d'excellents acteurs, n'ont pas d'autre objet que d'abuser l'arbitre et de fausser son jugement.

39. Par sa fonction identitaire marquée, le sport semble propice aux actes racistes. Nous pouvons citer par exemple la régularité des insultes à l'encontre des joueurs de football noirs dans beaucoup de stades européens comme le confirment le témoignage de l'international français Lilian Thuram (8 juillet 1998, Anne Carrière, Paris, 2004). Lionel Arnaud montre ainsi que « [...] le sport apparaît comme un langage efficace susceptible de contenter les racistes comme les antiracistes, dans la mesure où il permet de réconcilier sélection naturelle et droit à l'égalité » (*Politiques sportives et minorités ethniques*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 77-78).

40. Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif...*, op. cit., p. 139.

manières d'être ou de faire. Les discours apologétiques à l'égard du sport ne manquent pas pour vanter sa morale en action, l'école de la vie qu'il constitue, le travail qu'il suscite ou le modèle de comportement qu'il recèle. Le sport, dans ce cas, est sain par essence et constitue un instrument privilégié de formation de la jeunesse. Tout en représentant une mise en œuvre des idéaux républicains, il doit permettre de développer les qualités individuelles et collectives. En diffusant une norme sociale contenue dans les valeurs promues, le sport se mue en une pratique idéologique. La prolifération des pratiques identitaires, qui agrègent des catégories d'individus autour d'équipes ou de clubs porteurs de valeurs dans lesquelles elles se reconnaissent, en est l'un des indicateurs les plus significatifs. Les rencontres sportives invitent les spectateurs à prendre parti et concourent à les intégrer à la communauté d'appartenance par l'intermédiaire des valeurs mises en exergue. C'est ainsi que la combativité et le don de soi des Marseillais<sup>41</sup> contrastent avec la nonchalance et la technicité des Parisiens.<sup>42</sup> Il est finalement secondaire qu'une grande partie de l'effectif de l'Olympique de Marseille soit composée de Parisiens et inversement ; les valeurs priment sur les données objectives. Il n'est retenu que leur mise en scène participant à l'adhésion populaire et à leur diffusion. La ténacité de Raymond Poulidor était déjà plus reconnue que le panache de Jacques Anquetil, malgré un palmarès incomparable.<sup>43</sup> La reconnais-

41. Un bon joueur de football à Marseille est celui qui « mouille le maillot ».

42. Un bon joueur parisien est avant tout un joueur qui a de la classe.

43. Alors que le premier n'a, par exemple, jamais remporté le tour de France, le second l'a gagné cinq fois.

sance d'Eunice Barber s'inscrit dans ce principe : elle est avant tout une sportive représentant la France et ses valeurs sur tous les stades d'athlétisme. Elle le fut tout particulièrement au Stade de France, lors des championnats mondiaux d'athlétisme, où elle gagna la médaille d'or du saut en longueur dans des conditions épiques. Peu importe qu'elle ait passé toute son enfance et son adolescence en Sierra Leone, qu'elle s'entraîne sous les ordres d'un Américain, qu'elle passe la plupart de son temps aux États-Unis, et que sa famille habite en Grande-Bretagne. Le sport fait d'elle une française à part entière en raison des valeurs qu'elle incarne.

Cela nous renvoie en définitive aux aspects éducatifs par lesquels le sport s'attache à transformer l'individu au service de la collectivité. En représentant un moyen d'assainissement moral de la jeunesse et en proposant une solution de substitution à l'oisiveté et à la délinquance ou en favorisant l'insertion des minorités ou des marginaux, il contribue à asseoir la société sur des bases jugées plus saines. Tout autant qu'un outil de purification morale, il apporte un supplément d'âme à celui qui s'y exerce. Le sport ne se limite pas à condamner l'illégitime, il donne la possibilité de mettre en valeur *le bien*, condensant ainsi deux effets dans une même pratique. Tout autant répression que prévention, il représente la synthèse d'une éducation pour beaucoup idéale.

### III. Un processus éducatif à grande échelle

#### 1. Éduquer pour intégrer : des espoirs déçus

Considéré comme une activité bénéfique, le sport est aujourd'hui utilisé pour lutter contre les incivilités, participer à la formation citoyenne ou pour

intégrer les jeunes les plus en difficultés, qui sont d'ailleurs en général les plus intéressés par une pratique sportive ou par ses spectacles. La volonté de faire du sport un moyen d'intégration sociale est ainsi largement partagée par les responsables de tous niveaux. Les années quatre-vingt symbolisent ce phénomène, accompagnant chaque flambée de violence de mesures donnant aux jeunes les conditions d'une meilleure pratique sportive<sup>44</sup>. L'objectif n'est pas seulement de limiter les débordements mais aussi de créer les conditions pour que le don de soi dans une pratique sportive débouche, espère-t-on, sur un respect accru des règles collectives. Pour lutter contre le désœuvrement des jeunes, il faut surtout les socialiser en améliorant leurs relations avec les autres tout en leur permettant d'apprendre la vie collective, de corriger leur comportement en développant par exemple leur sens de l'organisation, leur sens de la responsabilité et leur autonomie. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques d'insertion par le sport afin de construire une sociabilité en accord avec les exigences sociales et de s'assurer de la « [...] substituabilité des valeurs sportives par les valeurs républicaines [par la recherche de] l'effet de "passerelle" [...] »<sup>45</sup>. On assiste là à un véritable processus *d'instrumentalisation du sport*<sup>46</sup> dans lequel celui-ci entre dans les dispositifs d'interven-

44. Pascal Duret et Muriel Augustini (*Sport de rue et insertion sociale, op. cit.*) parlent de « pompiers de la régulation sociale » pour caractériser les éducateurs nommés pour encadrer des activités physiques.

45. Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « L'intégration par le sport? Quelques réflexions autour d'une utopie », *Migrance 22 : Sport et immigration : parcours individuels, histoires collectives*, Mémoire-Génériques, Paris, 2003, p. 58.

46. Michel Fodimbi parle, quant à lui, « d'instrumentalisation psycho-éducative, socio-éducative et sociopolitique du sport » :

tion sociale à destination des jeunes en difficulté. En effet, le public ciblé est le plus souvent décrit comme souffrant de déficits relationnels et de handicaps liés à une socialisation défailante, et le sport est appelé à la rescousse pour tenter de réduire ces difficultés. Tout autant qu'une occupation, le sport devient un vecteur pour créer du lien social, pour insérer les jeunes, développer la citoyenneté et intégrer les plus en marge dans la communauté nationale.<sup>47</sup> Les sports sont donc utilisés comme moyen d'acculturation, en valorisant la compétition, l'affrontement raisonné, la hiérarchie au mérite – permettant au passage l'acceptation de la hiérarchie en tant que telle – ou l'égalité des chances, toutes notions mises en valeur au sein de la société française. L'objectif se situe dans une socialisation implicite par intériorisation de normes sociales et culturelles imposées par l'intermédiaire d'une pratique attrayante à destination de ceux que l'on considère à la fois comme les plus imperméables à ces valeurs et les plus intéressés par ces pratiques. Indiscutablement, le sport remplit dans ce cas une fonction éducative particulière dont il est nécessaire de mesurer les résultats.

Beaucoup d'acteurs sociaux (responsables municipaux, éducateurs, enseignants, etc.) sont conscients des limites de ce type d'action et avouent quelque déception quant aux résultats obtenus.<sup>48</sup> Conçue comme une solution miracle, l'implantation de la pratique sportive ne s'est pas accompagnée de mesu-

« Sport et intégration » in Pierre Arnaud (sous la direction de), *Le Sport en France. Une approche politique, économique et sociale*, La Documentation française, Paris, 2000, p. 143 sq.

47. Lionel Arnaud montre notamment le pouvoir socialisant que revêt le sport à destination des minorités ethniques. Lionel Arnaud, *Politiques sportives et minorités ethniques, op. cit.*

48. Pascal Duret et Muriel Augustini, *Sport de rue et insertion sociale, op. cit.*

res d'adaptation aux besoins et s'est parfois soldée par des échecs et même par l'aggravation de certains comportements<sup>49</sup> contre lesquels l'action était justement orientée. Les débats récents sur la laïcité ont en partie porté sur le sport, comme l'affirme Patrick Weil<sup>50</sup>, levant le voile sur un « développement communautariste du sport » à l'inverse des principes édictés. L'ensemble des religions présentes sur le territoire national utilise ainsi le sport à des fins de propagande idéologique.<sup>51</sup> Une association omnisports du mouvement maccabi affirme par exemple que « La jeunesse est l'avenir de notre club mais aussi de notre communauté. Cultiver l'esprit sportif dans une structure juive reste une priorité et cette éducation doit commencer dès le plus jeune âge. »<sup>52</sup>

49. Le communautarisme en est l'une des conséquences les plus significatives. Le sport devient alors un point de fixation autour duquel se regroupent les membres d'une communauté, produisant un effet de ghetto qui exclut tout « étranger ». Citons, par exemple, les équipes qui mettent en avant l'appartenance de leurs joueurs à des origines nationales ou les associations centrées sur la localisation géographique du lieu d'habitation (c'est ainsi que certaines « cités » dites sensibles ont créé des clubs réservés à leurs résidents refusant de se « mélanger » avec les autres). Ce phénomène se rencontre jusqu'au plus haut niveau avec les clubs de football basques (Bilbao ou San Sebastian) qui s'interdisent de recruter des joueurs *étrangers*. Certains de ces clubs ont même refusé de participer à des championnats en raison du rejet des différences, sans parler de certaines équipes nationales qui refusent de rencontrer des adversaires de nationalité israélienne afin de prendre parti dans le conflit israélo-palestinien.

50. Membre de la commission présidée par Bernard Stasi, créée le 3 juillet 2003, ce chercheur s'intéresse tout particulièrement aux « mécanismes » de l'intégration.

51. Le sport catholique a fait l'objet d'une étude approfondie par Laurence Munoz, *Une histoire du sport catholique. La fédération sportive et culturelle de France, 1898-2000*, L'Harmattan, Paris, 2003.

52. Cette position est présentée sur le site internet suivant : <http://perso.wanadoo.fr/maccabi.toulouse/presentation.html>

Ce constat confirme que le sport n'est que ce que l'on décide d'en faire et ne recèle aucune vertu propre. Si l'investissement et l'adhésion au modèle sportif ne font aucun doute, on peut noter sa brièveté et surtout l'effritement des vertus qui lui sont accolées au contact d'une réalité sociale dans bien des cas difficile. Les valeurs des catégories sociales concernées ne semblent pas affectées par la pratique sportive qui ne produirait qu'une « intégration de surface »<sup>53</sup> et pour laquelle primerait avant tout les valeurs du groupe d'appartenance. Le sport ne peut se substituer aux difficultés que vivent au quotidien ces populations et auxquelles il est nécessaire de proposer des solutions concrètes et non des substituts assurant la paix sociale – pour un temps – mais pas forcément l'intégration. Nous mesurons ici la persistance du mythe sportif reposant sur une vision très mécanique de la socialisation où le sport aurait des fonctions autres que celles du jeu et de la logique sportive.

Alors que les études scientifiques se montrent extrêmement prudentes sur cette interaction, le transfert comportemental du sportif au citoyen relève encore pour beaucoup de l'évidence. Après une enquête de terrain auprès de jeunes de « banlieue », le constat de Pascal Chantelat et de Michel Fodimbi est pourtant sans appel : « L'étude menée [...] a fait apparaître la richesse des formes de sociabilités liées aux pratiques sportives auto-organisées [...]. On peut conclure également qu'il n'y a pas de liens directs entre formes de sociabilité et formes de citoyenneté liées aux pratiques sportives auto-organisées [...] on ne peut pas déduire que les formes urbaines de sociabilité [...] produisent de la

53. Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « L'intégration par le sport?... », article cité, 2003, p. 58.

citoyenneté [...]. L'être-ensemble entre inconnus n'est pas *ipso facto* un "discuter ensemble" de la bonne vie collective dans la cité [...]. La relation entre sport et citoyenneté n'est pas plus directe dans le cadre du sport traditionnel.»<sup>54</sup> Les limites concernant la permanence des transformations de comportements<sup>55</sup> sont alors facilement perceptibles. Il ne suffit pas d'être un pratiquant respectueux des règles sportives, empreint d'un fair-play à toute épreuve et symbole de pureté pour être naturellement intégré et pouvoir se prévaloir d'un humanisme à toute épreuve. En effet, tout comportement se signale par le sens attribué à la situation vécue, difficilement reproductible dans des conditions différentes. Si le sportif respecte les règles du jeu qu'il pratique, c'est qu'il sait que, sans elles, il paraît difficile de continuer une activité dont il retire un certain plaisir. L'analyse qu'il fait de ses expériences donnant un sens particulier à une situation quelconque peut l'amener à effectuer des choix opposés à ceux engagés dans une situation sportive apparemment proche. Le respect des règles sociales relève d'une autre

54. Pascal Chantelat et Michel Fodimbi, « Sociabilités sportives et formes de citoyenneté des jeunes dans les zones DSU. Le cas de deux quartiers DSU dans l'agglomération lyonnaise », *Sports et banlieue. Pratiques sportives juvéniles et insertion - Spirales n° 10*, CRIS-UFRAPS Lyon, 1996, p. 35.

55. Après l'expérience européenne d'éducation à des valeurs communes au sport, à l'olympisme et à l'école (rapport final. *Projet européen « Sport, écoles et valeurs olympiques en Europe »*, Bruxelles, décembre 2002), les auteurs du rapport s'interrogent à ce sujet, alors que le projet initial reposait sur cet objectif. Lorsqu'ils présentent les transformations constatées, bien peu concernent les valeurs (alors que c'était la base du projet!) qui restent dans le meilleur des cas très générales. Ils avancent notamment, « [...] la participation à des manifestations ultérieures, la sensibilisation à la pratique d'un sport propre, le travail en commun, la connaissance et le respect de l'autre, l'entraide, la participation, etc. » (p. 7).

logique et est porté par d'autres enjeux qu'il semble, dans ce cas, difficiles de transposer.

Un temps de pratique suffisant devrait ainsi permettre d'amener *les sportifs* à des comportements adaptés à la vie en société, respectant les différences et ayant intégré les codes sociaux attachés au sport. Les limites de la validité de cette équation sont évidentes. Elles nous sont révélées à l'occasion des grandes affaires sportives mais aussi des petites incivilités sociales quotidiennes commises par ceux mêmes qui ont la pratique sportive la plus importante. La prédilection pour certaines valeurs, dans le cadre d'un processus éducatif, en vue de la formation de tous, et l'intériorisation de références communes relèvent autant d'une ambition légitime que d'une utopie concernant la capacité du sport à mettre en exergue et à développer des valeurs qui lui sont associées plus que véritablement articulées.

Si l'éducation sportive rencontre un tel succès auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs, c'est qu'elle est un vecteur de morale acceptée et au-delà un vecteur normatif à destination de ceux qui y sont les plus rétifs. Dans ce cadre, l'éducation sportive aboutit davantage à un dressage, à une manipulation qu'à un acte éducatif raisonné, c'est-à-dire qui puisse être discuté et compris. L'implicite laisse finalement la place à l'arbitraire et aboutit à une instruction morale par l'intermédiaire d'exercices physiques.

## 2. L'exemplarité du modèle médiatique

Si l'on considère qu'apprendre c'est découvrir quelque chose de différent, quelque chose qui nous rend autre<sup>56</sup>, nous pouvons considérer que toutes les

56. Alain, *Propos sur l'éducation*, PUF, Paris, 1948.

expériences sportives et notamment celles ayant trait à son spectacle participent à l'éducation de ceux qui les vivent. Le contenu du sport apparaît ainsi déterminant pour comprendre les transformations individuelles qu'il peut induire. Le sport est devenu depuis une vingtaine d'années une activité de masse non seulement par l'intermédiaire de sa pratique mais aussi de son exposition médiatique incomparable. Les messages qu'il véhicule et la propension des journalistes à vanter ses mérites participent à l'éducation des spectateurs.

Au même titre que la pratique effective, le modèle médiatique qui se dégage du sport est un outil éducatif à part entière. Au programme quotidien du grand cirque médiatique, la compétition sportive diffuse au plus grand nombre (rappelons que le sport est le spectacle qui rassemble le plus de téléspectateurs) toute une philosophie sociale. Le plus souvent exposée sous ses meilleurs auspices – référons-nous à la grande messe dominicale que constitue *Stade 2* ou aux grandes épopées annuelles telles que le Tour de France, sans parler du feuilleton quasi quotidien qu'est devenu le football encensé chaque semaine par *Téléfoot* –, les pratiques litigieuses sont en revanche présentées comme des dérives et sont habilement mises en marge afin de préserver l'idéal sportif. Lorsqu'elles apparaissent au grand jour sans pouvoir être ignorées, elles sont avant tout analysées comme le résultat d'une utilisation subversive. Comme l'écrit Georges Vigarello, « [...] l'image sportive, pour être captivante et excitante, doit frôler les "excès", ceux du dopage, ceux du risque physique, sinon de la violence, voire de la triche, mais le sport, pour être convaincant, doit promouvoir une "propreté", celle de l'égalité des chances, celle de la loyauté, celle de la santé. L'image pousse à la trans-

gression, le mythe à l'ordre et au parfait »<sup>57</sup>. Le formatage social du sport, son attachement aux valeurs promues par la majorité et sa facilité d'adaptation sont ici bien illustrés. Il participe à une formation de tous, mais dont les plus jeunes sont les cibles principales, démontrant au passage que le succès est apparemment accessible à tous et rapidement. Sa proximité des modèles culturels contemporains est alors saisissante et fait du sport un formidable vecteur de leur promotion sous son apparente neutralité. Le sport promeut ainsi le mythe d'une contre-société, c'est-à-dire une représentation idéale que « [...] la société se révèle précisément incapable de réaliser elle-même »<sup>58</sup>. L'attrait à l'égard du sport est tout autant dû à ses expressions objectives (compétitions, etc.) qu'à la fiction imaginaire qu'il suscite chez ceux qui l'admirent. En ce sens, il dispense un modèle social imagé qui se diffuse incidemment à l'occasion des messes sportives renforçant son idéalisation conjointement aux mécanismes d'identification.<sup>59</sup> Le sport magnifie un modèle de société tout en le simplifiant par une codification claire et accessible à tous.

Les valeurs attachées au sport peuvent ainsi être considérées comme des réponses à des questions vives et souvent problématiques. En effet, l'exhortation à l'égalité ou à la fraternité par les promoteurs d'un sport populaire traduit les déficits d'une société

57. Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif...*, op. cit., 2002, p. 140.

58. Bernard Jeu, « La contre-société sportive et ses contradictions », *Esprit*, octobre 1973, p. 392.

59. Paul Yonnet, *Huit Leçons sur le sport*, NRF-Gallimard, Paris, 2004, p. 134 sq, montre que le sportif ne se représente pas lui-même mais est le représentant d'une identité variable, voire d'identités successives : nationale, religieuse, commerciale, etc.

qui ignore toute sécurité ou justice sociale. Si nous espérons tant dans l'épanouissement physique, n'est-ce pas que notre civilisation avec ses horaires, ses réglementations nous en détournent? Si, depuis quelques années, on vante autant l'amitié entre les peuples et le rapprochement entre les individus par le moyen du sport, n'est-ce pas que le développement des moyens de communication amène paradoxalement à s'ignorer de plus en plus? En d'autres termes, les valeurs investies dans le sport sont d'autant plus vivaces qu'elles tendent à s'affaiblir ailleurs et font office de substitut aux dysfonctionnements sociaux.

Le spectacle de l'exemplarité nécessite de renforcer les traits les plus marqués de l'idéal sportif en tentant de mettre à l'écart tous les risques de dénaturation. C'est ainsi qu'à l'occasion de chaque affaire, les observateurs avisés comme les plus hauts responsables font référence aux *valeurs fondamentales*, aux *valeurs oubliées* du sport<sup>60</sup>, renforçant le manichéisme à son propos. Nous revenons ici sur la mythification du phénomène sportif indispensable à sa pérennité. L'éducation par le sport tend à renforcer ce mythe dont on perçoit bien toute la fragilité.

En étant le miroir idéalisé d'un monde social difficile et inégalitaire, le sport fédère. Créant ainsi un « rapport de déformation »<sup>61</sup> du réel, il s'assure une adhésion de masse. Selon Georges Vigarello, « le sport [...] nous aiderait à voir différemment la réalité jusqu'à l'idéaliser »<sup>62</sup>. En présentant « une logique du

60. Ces valeurs oubliées constituent ainsi un retour aux fondements de l'idéal sportif.

61. Roland Barthes, *Mythologies*, op. cit., p. 229.

62. Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif...*, op. cit., p. 197.

parfait »<sup>63</sup> et en aimantant les foules, il fonctionne comme un catalyseur de tous les mythes éducatifs afin de les renforcer tout en les faisant vivre. Se faisant, il perpétue l'idéal d'un homme bon, pur, sans se préoccuper de sa faisabilité. Se limitant à la transmission d'images – et donc de messages – purifiées, accompagnées le plus souvent de commentaires complaisants<sup>64</sup>, le direct sportif représente ainsi le summum de la mise en scène des valeurs imagées et le moyen le plus sûr de convaincre les foules de leur réalité et de leur nécessité. En refusant de se soumettre à l'objectivité, le spectacle accroît la portée éducative du sport au-delà des espérances.

#### IV. Quel est donc l'intérêt éducatif du sport ?

Commençons par un constat. Si le sport est le plus souvent lié à des aspects éducatifs, observons que ceux-ci ne reposent qu'incomplètement sur lui. Alors que l'école fait une place mesurée à une activité dont elle a des difficultés à apprécier l'utilité éducative en termes de savoirs, le milieu du sport civil et fédéral ne reflète qu'imparfaitement les priorités éducatives annoncées. Ainsi, *L'Équipe*, organe hégémonique de propagande de l'idéal sportif, fait une place pour le moins faible à tout ce qui concerne ces aspects. Lorsque, en 2003, ses journalistes circons-

63. *Ibidem*.

64. Rares sont les journalistes émettant des réserves sur la probité de certains sportifs à l'analyse de leurs performances. En effet, alors que, depuis l'affaire *Festina* dans le tour de France 1998, tous vantent le retour à un ordre moral plus sain, bien peu semblent remarquer que le niveau de performances s'est maintenu, comme l'indique l'analyse des moyennes horaires. Une question naïve se pose : pourquoi se dopent alors que les performances restent identiques sans adjuvants chimiques?

crivent les cent Français qui « font le sport », aucun n'est directement lié à la sphère éducative.<sup>65</sup> Seul le bénévole semble trouver grâce en quarantième position pour lequel est retenu sa « passion » et l'absence de « reconnaissance » due à son investissement.<sup>66</sup>

Le rôle fondamental du sport se situe ainsi d'avantage dans le domaine de l'éducation informelle, dans la mesure où le discours sur les valeurs ne se fait pas inquisiteur mais s'appuie sur une pratique légitime dont dépendent les valeurs privilégiées : « Des idées abstraites telles que l'équité et le fair-play deviennent plus concrètes lorsqu'elles sont mises en œuvre dans le cadre d'une activité sportive. »<sup>67</sup>

L'éducation, correspondant à un enseignement intentionnel, méthodique et programmé reposant sur des savoirs, ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le socle de valeurs qui lui sont spécifiques comme l'égalité entre les pairs ou la prise en compte des différences. Celles-ci lui donnent un sens bien

65. *L'Équipe Magazine*, n° 1078, 18 janvier 2003. Parmi eux, 24 % sont des sportifs, 27 % des dirigeants sportifs et 30 % des acteurs du monde industriel. Seuls 8 % sont des entraîneurs tous concernés par le haut niveau et aucun ne peut se prévaloir d'une action d'éducateur à grande échelle au contraire du bénévole (1 %) solitaire dans son habit d'éducateur de la masse (les 10 % restant se composent de scientifiques, de journalistes, etc.). Pour les défenseurs de l'ordre moral sportif, si le sport est un formidable outil éducatif, les priorités actuelles du monde sportif l'en détournent.

66. Il faudrait en outre resituer l'action éducative du bénévole qui n'est pas toujours aussi évidente que ce que l'on veut croire.

67. Commission européenne, *Projet européen « Sport, écoles et valeurs olympiques en Europe »*, op. cit., p. 2. Un programme de formation s'est déroulé à partir de la rentrée scolaire 2001 en Italie, en France et aux Pays-Bas touchant au total 150 000 élèves. Il a été lancé et soutenu par Viviane Reding, commissaire en charge de l'Éducation et de la Culture, et Jacques Rogge, président du Comité international olympique.

au-delà du produit objectif que constitue le savoir. Dans l'association du sport avec l'éducation, il nous paraît essentiel que la seconde prime sur le premier. En effet, nous avons vu que considérer le sport comme intrinsèquement éducatif était illégitime. À l'inverse, sa plasticité peut en faire un outil éducatif à condition d'avoir conscience de ses limites et de ne pas tergiverser sur les objectifs poursuivis. Finalement, une inversion des valeurs s'impose. À défaut, l'éducation par le sport semble contre-productive dans la mesure où elle renforce des schémas sociaux conformes aux principes sportifs. Or, force est de constater qu'il ne suffit pas de pratiquer un sport pour se nourrir des valeurs républicaines ou des valeurs auxquelles le sport est le plus souvent associé. Dans ce cas, la pacification de certains quartiers difficiles ou l'intégration des valeurs citoyennes serait acquise depuis longtemps dans la mesure où c'est justement dans ces milieux que le sport recueille un succès important. Le sport en lui-même ne peut être considéré comme une pratique intrinsèquement vertueuse mais au contraire comme une activité profitant d'un attrait important dans la plupart des catégories sociales – reposant sur des motifs différents – à laquelle certaines valeurs peuvent être associées sans pour autant vouloir lui adjoindre toutes les valeurs promues. Prôner l'égalité par le sport est tout aussi abscons que considérer que nos sociétés placent les individus à un même niveau d'égalité. Il paraît utopique, du même coup, que le sport puisse modifier l'ordre social, dans la mesure où il en est lui-même le produit. Qui peut affirmer que tout le monde est égal devant la performance physique ou que l'affrontement facilite la fraternité ? Au-delà de la pratique, l'identification à un sportif ou à une équipe dans le cadre compétitif ne peut que

favoriser les comportements excessifs et les oppositions larvées qui trouvent là un cadre d'expression facilitateur.<sup>68</sup> Les matches de football entre Paris et Marseille ou la victoire d'un athlète ou d'une équipe dans une compétition internationale sont alors l'occasion, à travers le soutien à l'un des protagonistes, de montrer sa supériorité non seulement sportive mais aussi culturelle, sociale, voire intellectuelle.<sup>69</sup> Les matches permettent également de jeter l'opprobre sur l'adversaire en l'accusant de tous les maux sportifs, en stigmatisant les différences et en ignorant la compréhension mutuelle. Si la réalité peut parfois laisser penser que la fin du match est synonyme de fraternité et de rapprochement entre les acteurs, nul doute que l'après-match est le théâtre d'un conflit symbolique qui déborde largement le stade.

Alors, l'initiation aux rapports humains que promeut le sport ne risque-t-elle pas à terme de favoriser l'exclusion plutôt que l'écoute? Le seul repère sportif se substituant, pour beaucoup et notamment pour les plus jeunes, aux repères sociaux favorise un brouillage des pistes. En effet, les valeurs sportives le plus souvent retenues sont le plus souvent liées aux modes de pratiques compétitives. Représentant l'ins-

68. Guy Missoum en fait la démonstration au sujet du match France-Algérie du 6 octobre 2001 qui a exacerbé les passions et les oppositions communautaires. Guy Missoum, «Le football dans la communauté française: le match France-Algérie», *Cahiers Intermed*, n° 6: *Sport et communautarisme*, 2002, p. 11-27.

69. Certaines équipes sont davantage associées à «l'intelligence tactique» alors que l'on reconnaît à d'autres «un engagement physique à nul autre pareil» permettant de compenser des lacunes au niveau de la «compréhension du jeu». A l'occasion des matches de rugby France-Angleterre, la mise en exergue du génie français face à la puissance physique de nos «amis» anglais est là pour rappeler que d'autres types de supériorité se jouent lors des compétitions sportives.

titution sportive et donc les normes sociales dominantes, elles détournent une partie des pratiquants de ses terrains. Il devient alors naturel que les jeunes vilipendés ou en marge pratiquent le plus souvent une activité sportive *sauvage* dont les seules règles sont celles qu'ils se reconnaissent ou pratiquent dans des structures associatives qui font prévaloir les enjeux sportifs sur la formation. La pratique sauvage ou exacerbée d'un sport met en avant toutes les limites des valeurs attachées au sport et montre, par conséquent, la nécessité de s'adjoindre des principes éducatifs pour assurer un enseignement qui ne cherche pas uniquement à diffuser des valeurs sportives – implicites et explicites – mais à les articuler avec un véritable projet éducatif. Nul ne peut affirmer qu'en pratiquant un sport on pourra éliminer les valeurs liées à ses principes de base, mais leur prise en compte dans le cadre d'une éducation portée par des valeurs propres permettra à n'en pas douter de trouver un équilibre.

La volonté des acteurs scolaires de se démarquer des modèles sportifs traditionnels pour mettre en place des formes d'activités physiques particulières participe finalement à une mise à distance du sport en raison de la difficulté de l'adapter aux valeurs éducatives de l'institution scolaire. Si, aux yeux de la plupart des enseignants, le sport a une place à l'école, la communauté éducative privilégie les formes sportives adaptées à ses exigences, aseptisant en quelque sorte le sport (en exorcisant par exemple la part de violence de ces pratiques, en refusant la hiérarchisation, etc.). La difficulté des enfants à s'identifier à des activités plus ou moins éloignées de leur centre d'intérêt et dévitalisées rend difficile l'adhésion du plus grand nombre d'entre eux et surtout l'assimilation de valeurs éducatives pourtant sédui-

santes. Il semble ainsi que, d'une part, ces valeurs éducatives, lorsqu'elles ne sont pas référées à un sport signifiant pour les participants, se diffusent difficilement et que, d'autre part, un sport déconnecté de ces mêmes valeurs éducatives soit à terme peu profitable à ceux qui le pratiquent. L'intrication de ces deux aspects doit amener à repenser leurs relations pour tenter de mettre en place un véritable sport éducatif.

Organiser l'activité sportive autour de ses valeurs positives supposées est un leurre. En effet, clôturer le champ des valeurs autour des seules qui soient reconnues présente même un risque éducatif. Lorsque celui qui aura pratiqué un sport aseptisé sera confronté au principe de réalité sportive, il ne sera pas apte à se positionner et sera plus prompt à se risquer à des comportements prohibés. En effet, loin d'isoler celui qui apprend, l'éducation sportive, si elle intègre l'éducation aux valeurs, doit l'exposer aux valeurs reconnues et à celles qui le sont moins, pour aiguïser sa capacité de jugement, de compréhension, en un mot, développer une capacité critique à l'égard d'une pratique que tout amène par ailleurs à considérer comme positive.<sup>70</sup> Plutôt que de s'enfermer dans une association vertueuse entre sport et valeurs, il paraît essentiel de privilégier leur articulation. En démystifiant le sport, en le considérant comme une pratique sociale parmi d'autres, en envisageant les rapports qu'il entretient avec les valeurs les moins honorables, on favorisera la réévaluation de ses

70. Le contraire provoquant des comportements étonnants de la part des foules à l'occasion des affaires sportives. Nous pensons que, par exemple, si Richard Virenque, convaincu de dopage, est soutenu au-delà du raisonnable, ce n'est pas parce que les gens soutiennent les pratiques de dopage; c'est parce qu'ils défendent l'image d'un sport purifié dont ils refusent d'admettre les perversions issues de ses propres principes.

pratiques dans des cadres plus acceptables. Le refus de reconnaître qu'il véhicule des valeurs négatives risque non de les faire disparaître mais de les renforcer en privant les futurs pratiquants de toute préparation avant d'y être confrontés.<sup>71</sup> Ce constat conduit à reconsidérer les fondements même de l'éducation et à développer une véritable intelligence à l'égard du phénomène de masse qu'est le sport.

Nous pensons qu'il faut tendre vers un sport qui libère et non qui enferme les pratiquants – dans des modèles techniques, dans des schémas attribuant des rôles à chacun visant à se substituer à des rôles sociaux ultérieurs ou à s'y préparer; un sport qui permette de développer un sens critique vis-à-vis des manifestations sportives et participe ainsi à la promotion d'un homme véritablement moderne.

### Pour une démystification éducative du sport

Le sport repose sur des valeurs et revêt une dimension éducative incontestable. Cependant, si éduquer par le sport est une évidence partagée par tous, la diversité des attentes qui y sont attachées aboutit à une confusion des genres. La place prédominante que prennent dans les esprits les valeurs présumées du sport pour s'inscrire dans un véritable

71. Reconnaissons que dans le domaine de l'éducation physique, ô combien stratégique et indispensable, certaines initiatives récentes sur le dopage tendent à ouvrir une voie riche de perspectives. Cependant, là encore, il semble que le sport ne soit pas responsable de ce type de pratique, mais que seul l'immoralité de certains individus soit reprochée (*Pour un sport net. Sport et prévention*, coédition CNOSF-ministère de la Jeunesse et des Sports-revue EPS, Paris, 1998; Dominique Daumail et André Peytavin, « Prévention sportive et lutte contre le dopage. Sport et prévention », tiré à part de la revue EPS, n° 275, Paris, 1999). L'association de ces deux attitudes nous semblerait une posture plus équilibrée.

projet éducatif rend difficile l'association à certains égards artificielle entre sport et éducation.

Une éducation qui prétend enseigner des règles afin de programmer et de prévoir des actes tombe dans le conditionnement. Dans ce cadre, plutôt que l'enfermement par l'imposition de valeurs – que certains appellent *intégration* – visant à orienter les comportements vers ce que la société considère comme juste, l'éducation sportive – comme toutes les formes d'éducation – doit privilégier la confrontation des jeunes à la diversité des valeurs qui composent la pratique sportive, comme espace social non cloisonné, afin de les libérer et de les rendre responsables de leurs actes et de leurs comportements. La valeur doit être intériorisée consciemment par celui qui s'y confronte. En effet, contrairement au discours classique, il paraît difficile de rendre quelqu'un vertueux à son insu. Appliqué à notre domaine d'étude, il est osé de se limiter à proposer une pratique sportive à des individus que l'on juge immoraux dans le but de les transformer incidemment, par l'intermédiaire d'une pratique qui suscite leur adhésion. Cette croyance en un pouvoir magique du sport présenté comme un espace de recyclage duquel tous les pratiquants sortiraient vertueux reste imaginaire. L'éducation par le sport doit se construire autour de valeurs clairement définies, travailler sur leur assimilation volontaire et consciente, en s'appuyant sur un sport dont on perçoit les intérêts mais aussi les limites. Le passage du respect comme conditionnement social au respect comme attention aux autres peut prendre appui sur le sport à condition que celui qui s'y confronte comprenne son sens, la diversité de ses acceptions et les limites de sa mise en œuvre dans le cadre d'un affrontement sportif qui, par exemple,

amène certains à des comportements irrespectueux. Plutôt qu'une morale préétablie, le sport peut être ainsi un outil pour la construction chez les jeunes et les moins jeunes d'une morale pragmatique.

Les valeurs sportives ne doivent pas être considérées comme des objectifs, des conduites que l'on peut prévoir ou évaluer mais comme des cadres à construire, organisant les conduites de chacun. Si une éducation sportive peut espérer faire connaître, voire apprécier, le sport, elle ne peut prétendre systématiquement faire des sportifs. Elle doit cependant participer à former des femmes et des hommes.

En définitive, l'application d'une éthique de la modestie par le sport et à l'égard du sport s'avère indispensable pour espérer faire du sport un espace éducatif.